

Colloque organisé à Montréal

par le RCMM le 12 avril 1989

Thème du colloque : *Le développement régional de Montréal*

Discours de clôture

Paul Inchauspé

Montréal, le 12 avril 1989

DISCOURS DE CLÔTURE

Par

**PAUL INCHAUSPÉ
DIRECTEUR GENERAL DU COLLÈGE AHUNTSIC**

Au terme de cette journée, ce n'est pas tant un discours de clôture que je voudrais vous livrer, mais un discours d'ouverture. Car les interventions des conférenciers nous ont sans doute informés, mais elles nous ont surtout interpellés. Aussi, cette journée sera pour nous tous un point de départ plus qu'un point d'arrivée.

Il n'est pas facile de dégager à chaud les lignes de convergence et de force de ce qui a été dit. J'aurais cependant tenté de le faire, même si ce que j'ai retenu est partiel et donc partial, et sans doute peu exhaustif. Je regrouperai mon essai de synthèse autour des trois sujets suivants : la conception du développement régional, les enjeux du développement de Montréal, l'implication des collèges dans la croissance économique de notre région.

1- La conception du développement régional

Tous les intervenants de la journée se sont de façon implicite ou explicite référés à une vision du développement régional que l'on peut caractériser ainsi : la recherche d'une croissance basée sur la capacité qu'a une région de générer elle-même de l'activité économique à partir de ses ressources entrepreneuriales.

Dans cette conception du développement économique, on retrouve les idées-force suivantes, entendues et exprimées tout au long du jour :

- on peut dynamiser et diversifier l'économie par des initiatives économiques prises au niveau local.
- il faut reconnaître et aider l'entrepreneurship dans notre milieu, car on peut ainsi capitaliser sur les forces, le potentiel, les différences distinctives. Et l'éducation et la formation ont leur part dans cette aide.
- il faut définir des axes de développement réalistes et y concentrer des actions.
- les petites et moyennes entreprises sont importantes dans la création d'emplois, mais le développement d'une grande métropole comme Montréal ne peut se réduire à cela. Ce n'est pas une région dans le sens courant, c'est une grande métropole nord-américaine (comme Boston ou San Francisco). Son développement dépend aussi de la concentration d'organismes et d'activités dans certains domaines. Ces organismes et leur rayonnement international ont une force d'entraînement pour créer de l'activité économique dans leur sillage.

2- **Les enjeux du développement de Montréal**

Les interventions sur ce sujet ont été nombreuses. Je ne saurais les résumer et les actes du colloque devraient vous les rappeler. Je voudrais cependant dégager trois idées-force que j'ai retenues.

2.1 **Une restructuration industrielle est en œuvre**

Le libre-échange n'est pas déterminant dans la transformation des entreprises. Il y a plus profondément des mouvements de fond, ceux de la mutation technologique et de la libéralisation multilatérale des échanges

qui entraînent déjà des transformations d'entreprises. Le libre-échange accélérera cependant ce processus.

À Montréal même, les signes de cette restructuration sont visibles. Les signes négatifs très nettement : les industries de transformation traditionnelles sont en nette diminution; on tend cependant à en maintenir un certain niveau, mais cela ne se fera que par des reconversions. Les signes positifs sont moins clairement perçus, car le processus est en cours comme en témoignent les efforts pour créer de nouveaux parcs industriels et pour attirer de nouvelles entreprises.

On peut cependant prédire quelques caractéristiques des nouvelles entreprises:

— des actions de développement seront entre autres entreprises dans les axes indiqués par le Rapport Picard sur l'avenir de Montréal;

— les ressources naturelles ne pouvant suffire à la prospérité économique canadienne, le commerce extérieur visera l'exportation de produits manufacturés. Et la concurrence internationale en ce domaine poussera à la production de produits spécialisés, à forte valeur ajoutée, basés sur l'information;

— les grandes fonctions de l'entreprise (production, finance, marketing, ressources humaines, recherche et développement) seront toutes touchées. Le Québec ne pourra plus trouver un avantage comparatif dans ses ressources naturelles. Le manque de capitaux de risque et la cherté de la main-d'œuvre ne peuvent lui faire chercher des avantages comparatifs des pays d'Extrême-Orient. Les avantages comparatifs devront être recherchés dans la transformation des fonctions de l'entreprise dans les orientations suivantes : diversification des produits, expertise technologique, intelligence des marchés, qualité de la gestion.

2.2 Les transformations seront l'œuvre d'entrepreneurs

Le moteur des transformations à Montréal comme ailleurs ne sera pas l'État. Le développement se fera par des initiatives locales, communautaires et par des personnes entreprenantes. Les activités entrepreneuriales demanderont du soutien.

2.3 Le développement économique de Montréal sera aussi tributaire du développement social et culturel

L'attraction de nouvelles industries sera tributaire de la qualité des services d'une grande métropole : services d'éducation, services de santé, services culturels. Des développements seront requis dans ces domaines. La demande de services de santé sera particulièrement forte.

3- L'implication des collèges dans la croissance économique de Montréal

Les interventions qu'on vient d'entendre ont déjà abordé cette question de façon explicite en montrant ce qui se fait déjà et ce qui est possible. Je ne les reprendrai donc pas. Mes réflexions sur l'implication des collèges seront plus générales.

3.1 Les collèges et les organismes de développement régional

Les collèges ne veulent pas être de simples sous-traitants de services commandités par d'autres, mais des partenaires du développement économique de leur région. Ils doivent donc être présents dans des organismes dédiés à ces questions. Et ce matin, l'OPDQ nous a assuré que nous pourrions comme

Regroupement, tout comme déjà le représentant régional du Ministère de l'Éducation, avoir une place à sa conférence administrative régionale.

Mais à la différence des autres régions du Québec, Montréal n'a pas de structure permanente de concertation. Les lieux de concertation sont divers et n'ont pas toujours un caractère de permanence : sommet économique de Montréal, développement de l'Est et du Sud-Ouest de Montréal, structures en rapport avec les pôles de développement identifiés par le Rapport Picard, organismes divers de développement local. Nous devons tenir compte de cette réalité et, sans nous disperser, choisir où nous serons présents en tant que Regroupement et en tant que collègues.

3.2 L'attitude des collègues face au développement régional

Ce matin, j'ai déploré que les organismes voués au développement régional de Montréal n'aient pas une perception suffisante de notre réalité pour qu'ils nous intègrent, au même titre que les universités, dans leurs stratégies de développement. Au terme de cette journée, je renverse la proposition : quelle place voulons-nous avoir en ce domaine?

La nature même de ce qu'est le développement implique que nous n'attendions pas passivement que l'on vienne nous chercher. Nous avons voulu faire le contraire en organisant cette journée. Et un des effets concrets de la journée doit être de nous poser désormais ainsi la question concernant notre rôle : quelles routes sommes-nous prêts à ouvrir, quitte à ce que les trottoirs soient posés ultérieurement?

3.3 Le développement de Montréal et la formation

Tous les intervenants ont signalé l'importance de la formation pour les entreprises dans cette économie en transition. Beaucoup de personnes devront moins améliorer leurs compétences qu'en acquérir de nouvelles.

C'est une des caractéristiques de cette mutation en cours : les connaissances théoriques demeurent les mêmes, mais les compétences techniques pour les appliquer changent. Pour répondre à ces besoins nouveaux et diversifiés de recyclage et de perfectionnement, nous avons développé dans nos collèges, par le biais des services d'éducation des adultes, des formes d'intervention nouvelles auprès des entreprises : formation sur mesure, expertise technique et, dans certains endroits, des centres de développement d'entreprises. Et la raison de notre regroupement est la nécessaire concertation des interventions des collèges en ces domaines. Je ne m'attarderai donc pas sur ces questions, bien qu'elles soient importantes. Je préfère vous livrer quelques réflexions qui me sont venues en cours de journée en écoutant les conférenciers. Elles concernent de façon plus générale l'enseignement technique dans les réseaux d'éducation.

Le réseau d'éducation a réussi sans doute une adaptation aux réalités nouvelles, mais ce système élaboré voici 25 ans en rapport avec une certaine situation de développement est-il en tant que système adapté aux réalités nouvelles en émergence? Ainsi, l'effritement de la stratification des niveaux de maîtrise technique (ouvrier, ouvrier spécialisé, technicien) ne remet-il pas en cause la stratification des niveaux de formation, comme on le voit déjà dans l'enseignement professionnel au secondaire? Ainsi, le nouveau contexte qui donne aux employeurs la principale responsabilité de la formation professionnelle des personnes qui exercent un emploi ne doit-il pas comme corollaire remettre en cause le postulat à partir duquel s'est élaboré le système de formation professionnelle voici 25 ans : la formation initiale se fait à l'école et non dans les entreprises? Ainsi, la carte des programmes techniques offerts dans la région de Montréal sera-t-elle adaptée aux besoins en émergence? Ainsi, les besoins de formation en gestion dans les industries de production seront-ils satisfaits par des programmes de techniques administratives élaborés surtout dans un contexte d'entreprises de service? Ainsi, les attitudes actives et entrepreneuriales qui seront nécessaires ne requerront-elles pas l'introduction plus systématique de formes d'enseignement pratique comme l'enseignement coopératif ?

Ces questions ébranlent quelques-unes de nos certitudes. Mais la mutation industrielle en cours requérant les services d'éducation n'entraînera pas seulement la création de formes d'intervention nouvelles pour l'aide aux entreprises, c'est tout le système de formation professionnelle et technique initial des jeunes qui sera touché. Ces questions seront donc au centre des débats et des réformes du système d'éducation québécois dans les prochaines années. Un nouveau Rapport Tremblay [*] devra et verra sans doute le jour. Et je remercie les conférenciers de nous avoir ainsi amenés au seuil de ces questions.

[*] Rapport du Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel, Québec, ministère de la Jeunesse, 1962, 2 vol.